CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E42093** **VALABLE JUSQU'AU** **10/12/2026**

ÉDITÉ LE 28/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1973

Raison sociale : ENVELIA

Forme juridique : SAS

Capital : 66 498

32 RUE DOMBASLE
93130 NOISY-LE-SEC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY B 732057658 BOBIGNY B 732057658

Siret : 732 057 658 00039

Code NACE : 4399A

Numéro caisse de congés payés : 2124265-1-62

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 019552U1247002 / 001 661636/3

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 019552U1247002 / 001 661636/3

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Téléphone : 01 49 93 08 12 **Fax :** 01 43 63 73 38

Portable :

Responsabilité légale :
GECCL (803 851 492)

Site Internet :

E-mail : info@envelia.fr

Effectif moyen : 13 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 12 000 000 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée)	13	20/09/2023
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante)		25/01/2024
3813	Parois en bardages complexes (Technicité supérieure)	13	13/12/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/11/2025 09:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.